

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du registre des délibérations  
13 mars 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-17

---

Le 13 mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

**Étaient présents :** *Emmanuelle Ménard, Pierre Bureau, Thierry Baudouin, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, Laurent Vittu, Patrick Croisé*

**Pouvoirs :**

**Excusés :** *Jean François Morin, Sandra Cailton, Stéphanie Fillon, Dominique Tricot, André Guillermic*

**Date de convocation :** 4 Mars 2024

**Secrétaire de séance :** *Philippe Robin*

---

**DEL2024-17 : GROUPEMENT DE COMMANDE FOURNITURE COMBUSTIBLE**

**COMMUNE DE BRESSUIRE – ACQUISITION DE COMBUSTIBLES**

- 6 LOTS -

**APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES  
ENTRE LA COMMUNE DE BRESSUIRE, le Centre Communal d'Action Sociale et le GOLF de BRESSUIRE  
ET  
AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE SIGNATURE DE  
L'ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE**

Dans le cadre de L'ACQUISITION de COMBUSTIBLES, la collectivité envisage de lancer une consultation de marchés publics, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, selon les articles du Code de la Commande Publique.

Afin de coordonner et optimiser la politique d'achat pour tendre vers des économies compte tenu des volumes d'achats, la Commune de Bressuire, le Centre Communal d'Action Sociale et le Golf de Bressuire, ont souhaité constituer un groupement de commandes.

Il s'agira d'un accord cadre mono-attributaires qui s'exécutera à bons de commandes, en vertu des L2113-6 – L2113-7 - R2124-1, L2124-2 - L1111- 3– L2125-1 - R2121-8 – R.2162-4 – R.2162-5 - R2162-13 – R2162-14 du code de la Commande Publique d'une durée d'un an renouvelable trois fois, soit une durée totale de 4 ans.

IL se décompose en 6 lots répartis, comme suit :

LOTS	COMMUNE DE BRESSUIRE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	BRESSUIRE GOLF	TOTAL par lot
LOT 1 - CARBURANT	125 000.00 € HT soit 150 000.00 € TTC	5 000.00 € HT soit 6 000.00 € TTC	2 916.66 € HT soit 3 500.00 € TTC	132 916.66 € HT soit 159 500.00 € TTC
LOT 2 - G.N.R. (Gazole Non Routier)	45 000.00 € HT soit 54 000.00 € TTC	/	15 000.00 € HT soit 18 000.00 € TTC	60 000.00 € HT soit 72 000.00 € TTC
LOT 3 - FIOUL	25 000.00 € HT soit 30 000.00 € TTC	/	/	25 000.00 € HT soit 30 000.00 € TTC
LOT 4 - COMBUSTIBLE MOTOCULTURE	12 000.00 € HT soit 14 400.00 € TTC	/	3 000.00 € HT soit 3 600.00 € TTC	15 000.00 € HT soit 18 000.00 € TTC
LOT 5 : PLAQUETTES BOIS	20 000.00 € HT soit 22 000.00 € TTC	/	/	20 000.00 € HT soit 22 000.00 € TTC
LOT 6 - GRANULES BOIS	20 000.00 € HT soit 22 000.00 € TTC	/	/	20 000.00 € HT soit 22 000.00 € TTC

*ETANT PRECISE* que :

*Le Centre Communal d'Action Sociale adhère au groupement pour le LOT 1 et le Golf de Bressuire uniquement pour les LOTS 1-2 ET 4.*

La constitution et le fonctionnement du groupement sont formalisés dans une convention constitutive entre les parties, selon les dispositions des articles L2113-6, L2113-7 du Code de la Commande Publique dont les principales clauses sont les suivantes :

- MISSION de coordonnateur assurée par la Commune de Bressuire ayant qualité de Pouvoir Adjudicateur, jusqu'à la signature et la notification de l'accord cadre, chaque Commune membre du groupement et association, se chargeant de son exécution à hauteur des besoins pour lesquels elle s'est engagée,
- ORGANISATION de l'ensemble de la procédure d'achat par le coordonnateur : accord cadre à bons de commandes selon la procédure d'appel d'offres ouvert et attribution par la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur,
- DUREE de la convention à compter de la date de signature et de l'obtention de son caractère exécutoire jusqu'à la notification de l'accord cadre avec transmission de la copie de l'acte d'engagement au Centre Communal d'Action Sociale et à l'association du Golf de Bressuire, pour exécution.

Les modalités administratives, techniques et financières sont précisées dans la convention, dont l'approbation est soumise à l'assemblée de chaque collectivités adhérentes (CM du 18/03/2024 pour Bressuire, Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, le 08/03/2024 et Conseil d'Administration pour l'association du Golf le 13/03/2024).

#### **IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**VU** les articles L2113-6, L2113-7 du Code de la Commande Publique régissant les modalités de fonctionnement et de mise en œuvre des groupements de commandes,

**VU** la convention de groupement de commandes pour l'ACQUISITION de COMBUSTIBLES entre la Commune de Bressuire, le Centre Communal d'Action Sociale et le Golf de Bressuire,

**VU** les articles L2113-6 - L2113- 7 - R2124-1, L2124 - L1111- 3 & 4 - L2125-1 - R2121-8 - R.2162-4 - R.2162-5 - R2162-13 - R2162-14 du Code de la Commande Publique

- **D'AUTORISER** l'engagement de la procédure de consultation de l'accord-cadre relatif à L'ACQUISITION DE COMBUSTIBLES pour la Commune de Bressuire, le Centre Communal d'Action Sociale et le Golf de Bressuire, conformément aux montants ci-dessus pour une durée de 12 mois renouvelable 3 fois - durée totale : 48 mois,
- **D'ADHERER** au groupement de commandes entre la Commune de Bressuire, le Centre Communal d'Action Sociale et le Golf de Bressuire,
- **DE DESIGNER** la Commune de Bressuire « Coordonnateur » de ce groupement avec la qualité de Pouvoir Adjudicateur,
- **D'AUTORISER** le coordonnateur à engager la procédure correspondante, signer et notifier l'accord cadre, l'exécution étant assurée par chacun des membres du groupement, en fonction des besoins propres pour lesquels il s'est engagé,
- **DE CONVENIR** que la Commission d'attribution de l'accord cadre est la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur et la présidence assurée par le représentant du Pouvoir Adjudicateur,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent à la mise en œuvre de cette délibération,
  
- **D'IMPUTER** la dépense sur les crédits ouverts au budget.

Pour extrait conforme,

Le Présidente,  
Emmanuelle Ménard

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Extrait du registre des délibérations  
13 mars 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-16

---

Le 13 mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

**Étaient présents** : Emmanuelle Ménard, Pierre Bureau, Thierry Baudouin, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, Laurent Vittu, Patrick Croisé

**Pouvoirs** :

**Excusés** : Jean François Morin, Sandra Cailton, Stéphanie Fillon, Dominique Tricot, André Guillermic

**Date de convocation** : 4 Mars 2024

**Secrétaire de séance** : Philippe Robin

---

#### **DEL2024-16 : DELEGATION DU CA A LA PRESIDENTE**

Afin de de mettre à jour la DEL2016-05 en date du 15 décembre 2016.

Vu l'article 2221-14 du CGCT, le conseil d'administration peut par délégation du conseil d'administration et sur avis conforme du comptable créer une régie de recettes.

Afin de pouvoir encaisser les recettes liées à la régie, il est proposé la création de cette régie et la nomination des régisseurs.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :**

- D'AUTORISER Madame la Présidente à créer et modifier une régie de recettes.
- D'AUTORISER Madame la Présidente à créer et définir des tarifs de ventes des produits golfigues.
- D'AUTORISER Madame la Présidente à nommer les régisseurs par arrêté.
- D'IMPUTER les recettes sur le Budget de la Régie d'exploitation du Golf 18 trous.
- D'AUTORISER Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
Emmanuelle Ménard

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Extrait du registre des délibérations  
13 mars 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-15

---

Le 13 mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

**Étaient présents** : Emmanuelle Ménard, Pierre Bureau, Thierry Baudouin, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, Laurent Vittu, Patrick Croisé

**Pouvoirs** :

**Excusés** : Jean François Morin, Sandra Cailton, Stéphanie Fillon, Dominique Tricot, André Guillermic

**Date de convocation** : 4 Mars 2024

**Secrétaire de séance** : Philippe Robin

---

#### **DEL2024-15 : VOTE DES TARIFS DU PROSHOP**

Document annexé et présenté en séance.

Le Golf de Bressuire étant un établissement public, il est obligé de faire voter l'ensemble de ses tarifs dans le cadre de la reprise en régie de la gestion du Proshop. Nous devons définir les tarifs de la vente des produits disponibles dans celui-ci.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :**

**D'accepter et de voter** les tarifs définis pour les produits ci-joint.

Pour extrait conforme,

Le Présidente,  
Emmanuelle Ménard

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Extrait du registre des délibérations  
13 mars 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-14

---

Le 13 mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

**Étaient présents :** *Emmanuelle Ménard, Pierre Bureau, Thierry Baudouin, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, Laurent Vittu, Patrick Croisé*

**Pouvoirs :**

**Excusés :** *Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Stéphanie Fillon, Dominique Tricot, André Guillermic*

**Date de convocation :** 4 Mars 2024

**Secrétaire de séance :** *Philippe Robin*

---

#### **DEL2024-14 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF**

Madame la Présidente a présenté le budget primitif 2024.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :**

- **DE VOTER** le budget 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Présidente,  
Emmanuelle Ménard



## Régie à autonomie financière personnalité morale Exploitation d'un golf 18 trous

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Extrait du registre des délibérations  
13 mars 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-13

---

Le 13 mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

**Étaient présents :** *Emmanuelle Ménard, Pierre Bureau, Thierry Baudouin, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, Laurent Vittu, Patrick Croisé*

**Pouvoirs :**

**Excusés :** *Jean François Morin, Sandra Cailton, Stéphanie Fillon, Dominique Tricot, André Guillermic*

**Date de convocation :** *4 Mars 2024*

**Secrétaire de séance :** *Philippe Robin*

---

### **DEL2024-13 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Le document reprend l'ensemble des lignes budgétaires pour la section d'investissement et de fonctionnement au titre de l'exercice 2023.

Il sera proposé au Conseil d'Administration de voter le compte administratif 2023.

**VOTE : adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme,

Le Présidente,  
Emmanuelle Ménard



## Régie à autonomie financière personnalité morale Exploitation d'un golf 18 trous

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Extrait du registre des délibérations  
13 mars 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-12

---

Le 13 mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

**Étaient présents :** *Emmanuelle Ménard, Pierre Bureau, Thierry Baudouin, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, Laurent Vittu, Patrick Croisé*

**Pouvoirs :**

**Excusés :** *Jean Francois Morin, Sandra Cailton, Stéphanie Fillon, Dominique Tricot, André Guillermic*

**Date de convocation :** *4 Mars 2024*

**Secrétaire de séance :** *Philippe Robin*

---

### **DEL2024-12 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de l'EPIC GOLF 18 TROUS. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Les résultats de 2023 étant connus lors du vote du budget primitif 2024, ils sont repris lors du vote du budget.

Sur proposition de Madame La Présidente,

Vu le compte administratif 2023,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil d'administration décide :**

**D'AFFECTER** les résultats de fonctionnement 2023, selon l'annexe jointe :

- **13 449.30 €** à affecter au compte 1068

Pour extrait conforme,

Le Présidente,  
Emmanuelle Ménard





## Régie à autonomie financière personnalité morale Exploitation du golf 18 trous

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du registre des délibérations

13 mars 2024

Délibération DEL-EPIC- 2024-11

---

Le 13 mars deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie à autonomie financière et personnalité morale Exploitation du Golf 18 trous s'est réuni à Bressuire sous la présidence d'Emmanuelle Ménard, Présidente.

Membres : 12 – Quorum : 6

**Étaient présents** : Emmanuelle Ménard, Pierre Bureau, Thierry Baudouin, Pascale Ferchaud, Philippe Robin, Laurent Vittu, Patrick Croisé

**Pouvoirs** :

**Excusés** : Jean François Morin, Sandra Cailton, Stéphanie Fillon, Dominique Tricot, André Guillermic

**Date de convocation** : 4 mars 2024

**Secrétaire de séance** : Philippe Robin

---

### **DEL2024-11 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté, ce dernier doit être présenté à l'assemblée délibérante avant le 30 juin. (31 juillet 2023 pour compte de gestion 2022)

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il sera proposé au Conseil d'Administration de voter le compte de gestion 2023.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration de la Régie décide :**

- **DE DECLARER** que le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2023 ; visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme,

La Présidente,  
Emmanuelle Ménard